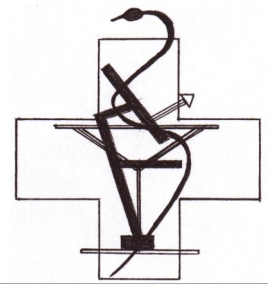


L'ÉCHO



Des Pharmacies et des Laboratoires d'Analyses Médicales

Novembre 2009

N° 148

Sommaire

EDITO :

Ne plus être seul
face à son travail _____ P. 1

LAM :

Le regroupement des labos,
des conséquences lourdes
pour les salariés _____ P. 2-3



Bulletin d'information bimestriel des Syndicats CGT du personnel des pharmacies d'officines et des laboratoires d'analyses médicales.

ISSN 0765 7021
Commission Paritaire : 1110S07701
Directeur de publication : Maurice DEMUYNCK
Imprimé par nos soins : FNIC CGT
case 429 - 263, rue de Paris
93100 Montreuil
E-mail : fnic@cgt.fr
Site : <http://www.fnic.cgt.fr>

édito

● NE PLUS ÊTRE SEUL FACE À SON TRAVAIL !

Le mécontentement s'exprime dans le quotidien de chacun, dans la vie de tous les jours, par le refus, la critique et la lutte. Il nous faut mesurer l'ampleur des tâches qui nous attendent.

La stratégie, clairement affichée des directions des officines et des LAM, en matière de politique salariale, conduit à un recul net de la rémunération du travail, accompagnée d'une forte détérioration des conditions de travail.

FACE À CELA, SEULE L'ACTION COLLECTIVE PEUT FAIRE FRONT ET DEVENIR UNE FORCE !

Chacune et chacun d'entre vous peut agir et faire respecter ses droits, améliorer son sort en s'organisant.

S'ORGANISER DANS LA CGT.

SE SYNDIQUER EST UN DROIT !

ALORS POUR NE PLUS ÊTRE SEUL FACE AU PATRONAT, POUR NE PLUS SUBIR, REJOINS LA CGT.



Plus nous serons nombreux dans les officines et les labos, plus le patronat devra prendre en compte nos revendications.





● REGROUPEMENT DES LABOS, CONSEQUENCES LOURDES POUR LES SALARIES !

Quand les salariés prennent en compte les négociations dans un Laboratoire d'Analyses Médicales, le patronat cède !

Souvent, quand on échange avec les camarades des labos, le sentiment d'impuissance est exprimé. Impuissance d'obtenir des négociations. Impuissance de gagner sur les revendications.

Le regroupement des labos, que l'on connaît actuellement dans la profession, fait d'énormes ravages sur les emplois, les conditions de travail, sur le temps à consacrer aux patients.

Les salariés sont soumis à de fortes pressions de flicage, de manque de personnel et doivent répondre à de plus en plus de rentabilité au détriment des patients. Un grand mal-être s'installe dans les laboratoires. Seul le résultat financier compte pour les patrons.

Les camarades des labos et la Fédération dénoncent cette politique où seul l'argent est la priorité. Pourtant, même si ces regroupements sont mal vécus par les salariés, et c'est une réalité, les salariés passent de petites structures, souvent sans aucun droit, à des structures plus importantes avec la mise en place d'instances de représentants du personnel (CE, DP, CHSCT) et la possibilité de s'organiser dans la CGT. Et là, le discours ne peut plus être le même.

LES NÉGOCIATIONS SONT SOUS CONTRÔLE DES SALARIÉS.

C'est ce qui s'est passé dans les laboratoires Manceaux au Mans !

Lors de la négociation salariale, la CGT en inter syndicale avec la CFDT, a exprimé des revendications adressées auparavant par pétition aux salariés.

145 signatures pour les revendications proposées sur 180 salariés, avec un appel à la grève sans engagement de la direction sous huitaine.

LES REVENDICATIONS PORTÉES PAR L'INTER SYNDICALE SONT LES SUIVANTES :

- *Mise en œuvre de mesures visant à l'amélioration des conditions de travail,*
- *Augmentation générale de 1,5 %,*
- *Harmonisation pour que l'ensemble des salaires se situent 8 % au dessus des minima conventionnels,*
- *Prime mensuelle de 200 € bruts pour le personnel de nuit,*
- *Prime de garde de 50 € par garde effectuée, s'ajoutant à la rémunération prévue.*

Le patronat a refusé ces revendications, et à l'appel des organisations syndicales les salariés se sont mis en grève ! 130 grévistes sur 180 salariés, du jamais vu dans un laboratoire.

Après deux jours de grève et devant l'urgence de la continuité des soins, la direction est contrainte de négocier, c'est une première « victoire » pour les salariés.

Après une négociation tardive dans la nuit (2 h du matin), un protocole d'accord de fin de conflit a été signé et soumis le samedi matin aux grévistes.

LES SALARIÉS DANS CETTE BATAILLE ONT GAGNÉ LES POINTS SUIVANTS :

- *Augmentation de 1,5 % des salaires au 1er novembre 2009,*
- *Mise des salaires à un taux de 7 % de la grille conventionnelle au 1er juin 2010,*

Laboratoires d'analyses médicales

- Pour le personnel du pôle de garde : 120 € d'augmentation brute par mois au 1er novembre 2009,
- Valorisation du travail du dimanche et des jours fériés à raison de 5 € de l'heure,
- Mise en place d'une commission conditions de travail sous la responsabilité du CHSCT,
- Mise en place d'un service de garde, mobilisable hors conflit collectif pour assurer la sécurité des patients, rémunéré comme les jours fériés.

CE SERVICE DE GARDE SERA COMPOSÉ DE :

- » 5 techniciens de jour,
- » 1 technicien de nuit,
- » 2 coursiers,
- » 4 infirmières,
- » 2 secrétaires.

Les salariés grévistes ont donné leur approbation, **c'est une victoire considérable !** Sans compter le côté pécuniaire non négligeable, les salariés ont retrouvé une partie de leur dignité.

Pendant deux jours, ils se sont serrés « les coudes » comme on dit, parce qu'ils se sont rassemblés. Ils ont trouvé la force d'inscrire dans un cahier, mis à disposition par les organisations syndicales, le maître qu'ils vivent quotidiennement au travail. Ils sont surtout sortis de l'isolement dans lequel la direction les avait cantonnés.

C'est une victoire à porter dans tous les laboratoires d'analyses !

Le Syndicat CGT se renforce, suite à cette action, en adhérents pour continuer à peser dans les laboratoires.

La démonstration est faite que des salariés qui s'organisent dans un syndicat CGT ne sont plus seuls face à leur travail.

Renforçons et créons la CGT dans tous les laboratoires d'analyses médicales.



J'adhère à LA CGT



Nom : Prénom :

► Adresse :

► Entreprise : Localité :

■ personnel : Port. : email :

**À renvoyer à la FNIC-CGT—Case 429.
263 rue de Paris—93514 Montreuil Cedex -
Tél. 01 48 18 80 36/Fax. 01 48 18 80 35/e-mail. fnic@cgt.fr**

38^e CONGRES

Fédération Nationale des
Industries Chimiques CGT

FNIC CGT

11 au 15 octobre 2010

Ramatuelle (83)

